

**DE LA PHRASE À
VERBÈ ETRE DANS
L'IONIEN D'HÉRODOTE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649739974

De La Phrase à Verbê Etre Dans L'Ionien D'HéRodote by D. Barbelenet

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

D. BARBELENET

**DE LA PHRASE À
VERBÈ ETRE DANS
L'IONIEN D'HÉRODOTE**

I

DE LA PHRASE A VERBE ÊTRE

DANS L'IONIEN D'HÉRODOTE

DE LA PHRASE A VERBE ÊTRE

DANS L'IONIEN D'HÉRODOTE

PAR

D. BARBELENET

PROFESSEUR AU LYCÉE DE ROUEN
ANCIEN ÉLÈVE DE LA SORBONNE ET DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
DOCTEUR ÈS LETTRES



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—
1913

INTRODUCTION

Le présent travail est une modeste contribution à une étude d'ensemble sur la phrase à verbe « être ».

La phrase attributive, si l'on se place au point de vue de la logique formelle, comprend trois éléments : le sujet, l'attribut, la copule. Mais ces trois éléments ne peuvent être légitimement placés sur le même pied. Seuls, le sujet et l'attribut sont nécessaires. Dans un grand nombre de langues le verbe manque ou, s'il est présent, c'est pour rendre des concepts grammaticaux : temps, mode, personne; des accidents et non la substance. La simple juxtaposition d'un sujet et d'un attribut constitue une phrase parfaitement intelligible, fort énergique en raison de sa concision même, et en tout cas d'un caractère spécial au point de vue linguistique. La valeur et les emplois de cette phrase à deux termes, la manière dont la copule peut s'y ajouter, la signification des différentes formes qu'elle peut avoir suivant la place des éléments (deux s'il n'y a pas de copule, six s'il y en a une), tels sont les problèmes bien définis qu'elle amène à poser. Quand ils auront été examinés dans un certain nombre de langues, on pourra dégager, en ce qui concerne la phrase nominale, quel-

ques-unes de ces lois, générales et précises à la fois, que la linguistique moderne cherche à formuler.

Cette étude a été mise à l'ordre du jour par un travail où M. Meillet étudiait la phrase à verbe « être » dans les diverses langues indo-européennes (M. S. L. XIV, p. 1 sqq). Ce travail servait en quelque sorte de préface à un long mémoire de M. J. Bloch sur la disparition progressive de la phrase verbale en Sanskrit. M. Meillet lui même a repris la question en ce qui concerne le gotique (M. S. L. XV, p. 93 sqq). Le P. Sacleux l'a étudiée dans les langues bantoues (M. S. L. XV, p. 152 sqq), M. Gauthiot dans les langues finno-ougriennes (*ibid.*, p. 201 sqq), et plus récemment M. Vendryes a examiné la place du verbe en celtique (M. S. L. XVII, p. 337).

Après ces aperçus généraux devaient venir les études détaillées. M. Marouzeau en a consacré une très importante au latin, surtout au latin de Plaute et de Térence (*La phrase à verbe être en latin*, 1910).

Dans tous ces travaux, on examine avant tout la présence ou l'absence de la copule et sa place par rapport à l'attribut. Tout autre est la méthode de M. Kieckers dans son livre sur la place du verbe en grec et dans les langues apparentées (*Die Stellung des Verbs*, 1911). Il envisage la place absolue du verbe au début et à la fin de la phrase, ce qui est clair, et au milieu, ce qui est beaucoup moins précis. Bien qu'il ait été amené à faire une place spéciale au verbe « être », considéré surtout comme verbe d'existence, c'est seulement dans un chapitre de notre travail que nous aurons à nous référer à ses conclusions. Son plan laisse naturellement de côté le problème le plus intéressant, celui de la phrase sans verbe.

Le présent travail, beaucoup plus limité que les précédents, se restreindra à la phrase à verbe « être » chez Hérodote (1) et encore laissera-t-il à peu près de côté l'infinitif et le participe, pour des raisons qui seront indiquées au dernier chapitre. Il ne fera appel à d'autres textes ioniens qu'à propos de la phrase sans verbe. Il ne sera pas fait état des écrits hippocratiques. Le texte d'Hippocrate, même si nous l'avions réellement, aurait peu d'importance en ce qui concerne cette question de syntaxe. Hippocrate en effet était dorien : il a bien pu employer correctement des formes ioniennes, mais il est à croire que, en matière d'ordre des mots, il aurait suivi plutôt les habitudes de son dialecte natal que l'usage de l'ionien littéraire. Sans doute Halicarnasse était une ville dorienne, mais les inscriptions nous prouvent que l'ionien y était la langue officielle, par suite celle que parlaient les gens cultivés ; l'ionien doit donc être considéré comme la langue maternelle d'Hérodote. L'ionien vraiment littéraire ne nous est du reste, en dehors de courts fragments, connu que par Hérodote : c'est donc le seul auteur qui puisse nous donner une idée de l'état de la question dans un des parlers grecs les plus intéressants (2).

Il ne faut pas nous attendre à trouver, en ce qui concerne l'ordre des mots, des lois absolues et sans exceptions. Non seulement d'une manière générale, la place des mots est très libre en grec ; mais bien souvent dans

(1) Édition G. Hude, Oxford (s. d.). Pour les livres V et VI surtout, il a été en outre tenu compte de l'édition Holder (Leipzig-Freytag, 1886).

(2) Nous laissons bien entendu de côté les inscriptions en vers et les oracles insérés au cours du récit.

un ensemble donné plusieurs dispositions étaient possibles, si bien que l'on ne peut généralement que donner une raison suffisante de l'ordre adopté, mais non pas la raison nécessaire. Il est même arrivé parfois, surtout dans les phrases compliquées, qu'entre ces dispositions Hérodote a choisi l'une des moins attendues, si bien que l'on ne pourrait justifier tous les exemples que par des hypothèses subtiles et gratuites. D'autre part, un exemple donné est souvent susceptible de plusieurs explications : il devrait donc logiquement être repris dans plusieurs paragraphes, mais précisément parce que l'on ne pourrait prétendre avoir trouvé toutes les possibilités, chacun ne sera en général étudié qu'une seule fois. Les exemples donnés à propos de chacun des cas envisagés seront d'ailleurs assez nombreux pour rendre compte de l'usage de l'écrivain dans l'ensemble.

Pour ce travail comme pour la thèse principale, M. Meillet a bien voulu me prodiguer ses conseils. Qu'il reçoive une fois de plus ici, l'expression de ma reconnaissance.

CHAPITRE PREMIER

NOTIONS GÉNÉRALES

§ 1. D'après M. Meillet (M. S. L. XIV, p. 4 sqq.) la phrase nominale, c'est-à-dire celle qui attribue une qualité à un sujet, pouvait en indo-européen avoir deux formes également légitimes :

1° Elle pouvait, comme en sémitique, se composer d'un sujet et d'un attribut, normalement juxtaposés dans cet ordre. C'était la disposition ordinaire quand on exprimait un jugement général ou une appréciation non conditionnée.

2° Quand il devenait utile d'exprimer une idée qui se rend par une forme verbale — temps, mode, facultativement personne, — il s'y joignait une forme de la racine **es-*. Il pouvait en être de même quand on insistait sur le rapport entre les deux éléments, par exemple pour définir le sujet. La forme verbale avait alors une valeur. D'ailleurs on passait par des transitions insensibles de cas où **es-* avait autant de sens que toute autre racine à ceux où elle était aussi dénuée de valeur que dans le français actuel.

§ 2. Nulle part cet équilibre ne s'est maintenu. Dans le Veda l'omission du verbe est de règle à la 3^e personne du présent de l'indicatif, elle est facultative aux deux premières si le sujet est exprimé ; sa présence est obligatoire aux deux